

Conseil municipal du 26 Juillet 2017

Participants : René Mouysset, Clément Chauchard, Franck Chincholle, Philippe Couderc, Monique Delcausse, Christian Duraisin, Frédéric Lavigne, Didier Mai-Andrieu, Jean Muratet, Bruno Pélissier, Brigitte Tuéry.

Absents excusés : Jean-Christophe Coupat, Bernard Martin (procuration donnée), Séverine Véquaud, Isabelle Viguier.

1 – Délibération sur le lancement de la consultation des entreprises pour le pôle de santé

Monsieur Fonvielle, architecte, a préparé le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux du pôle de santé qui sera situé au lotissement Le Couderquet. Le PACT Aveyron va procéder au lancement de la consultation des entreprises. L'ouverture des plis est prévue en septembre 2017.

Le conseil, après avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation pour la réalisation des travaux du pôle de santé.

2 – Délibération pour approuver le règlement et le tarif des emplacements des marchés du dimanche

Monsieur le Maire précise la réglementation qui régit les marchés du dimanche matin. Il propose d'adopter un tarif de droit de place de 0,50 € le mètre linéaire. Une commission des marchés a été mise en place composée de deux adjoints, deux représentants de l'association Le Grand Pas et deux représentants des producteurs.

La délibération est adoptée à 12 voix – 1 abstention

3 – Présentation des actions menées suite aux observations de la Cour des comptes La Cour des comptes avait fait un certain nombre de remarques dans son rapport sur la gestion des comptes de la commune. Les actions menées pour répondre à ces observations ont été présentées à la Cour des comptes. Le détail en est donné aux membres du conseil municipal.

4 – Vente terrain Jouëls

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la vente des parcelles situées à Jouëls cadastrées C284, C 285, C286, C287 à Eric Palous qui en est le locataire actuel.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord de principe à la vente des parcelles.

5– Fonds de presse

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une procédure d'achat de la librairie par Mme Gavel-Vincent est en cours. Il est proposé au Conseil municipal de racheter le fonds de presse pour un montant de 14 085 € et de conclure avec Mme Gavel-Vincent un contrat de location-vente d'une durée de sept ans.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le rachat du fonds de presse et la conclusion d'un contrat de location-vente.

Questions diverses

- Deux concerts auront lieu le 5 août à 15h30 : groupe URMAS et le 7 août à 20h30 : groupe corse I Compagnoli.
- Les HLM Sud Massif Central vont construire quatre maisons sur les deux lots réservés au lotissement Le Couderquet.

Prochain conseil municipal : **Jeudi 21 Septembre 2017 à 20h30**